

## Prison à vie

Ce mois-ci, permettez-moi de déroger un peu de mes écrits habituels. Permettez-moi de vous raconter l'histoire de plusieurs hommes et femmes, assignés à résidence neuf mois par année. Oui, ces personnes dont je vais vous parler ont reçu une peine d'emprisonnement pour le reste de leur vie. Mais qu'ont-elles fait? Il est clair qu'en 475 mots, je ne pourrai vous raconter l'histoire de tous ces hommes et femmes alors allons-y avec l'histoire d'un homme, un seul.

Homme de type caucasien. Cheveux noirs, rasés. Yeux bruns. 5'6". 135 livres. Aucun tatouage, aucun piercing. Cet homme a bien d'autres signes distinctifs mais nous y reviendrons. Il se passionne pour la politique, la justice sociale, le cinéma, les jeux vidéo, la nature, les sports, les femmes et le sexe.

Malgré son assignement à résidence neuf mois par année, cet homme dévore la vie et rêve de liberté. Vous serez d'accord avec moi, il est normal de rêver de liberté lorsque l'on a reçu une sentence aussi lourde. D'emblée, on se dit que si cet homme a reçu une telle sentence, c'est qu'il la mérite.

Supposons un instant que je ne connaisse pas cet homme. Je me dis tout de suite : "Méchant trou de cul. Assigné à résidence neuf mois par année pour le reste de sa vie. Y doit nous avoir *fourré* pas à peu près. Me semble que j'y donnerais une bonne volée pour le maganer un peu. On devrait peut-être lui couper les vivres et le mettre sur la chaise électrique".

Vous avez sûrement compris que je connais bien cet homme. Malgré sa grande beauté (sourire), il est déjà magané. Ses vivres lui on a déjà été coupées et il est déjà assis sur une chaise électrique. Cet homme est atteint d'une maladie dégénérative et incurable, une rare maladie neuromusculaire. Tous les muscles de son corps sont déficients. Il ne peut même pas se gratter seul. Dans les périodes de l'année où les virus respiratoires tels le rhume ou la grippe sont présents, sortir de sa maison serait pour lui un risque considérable puisque les muscles qui lui permettent de respirer ne lui permettent pas de tousser normalement, ce qui entraîne automatiquement son lot de complications et peut le mener à la mort. L'hiver est pour lui un véritable calvaire. Il fait tellement froid qu'il n'arrive même plus à bouger suffisamment ses doigts afin de contrôler son fauteuil roulant motorisé. Malgré ce fait, cet homme est impliqué dans la société québécoise à une hauteur qui dépasse votre imagination.

Si ce n'était que la maladie, le temps de détention serait grandement réduit mais à cause de ces temps froids insupportables, il est assigné à résidence neuf mois par année. Il est clair que pour lui, vivre dans un pays chaud ne serait pas un luxe.

Je connais bien cet homme car cet homme, c'est moi.